

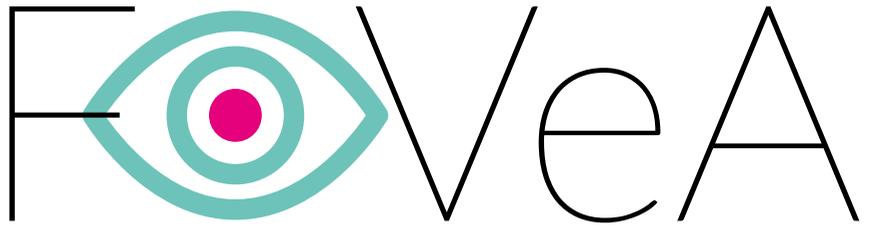
ACTUALITÉS

Élections : les règles à suivre pour pouvoir voter

L'association Dys*10 forme, oriente, informe et soutient

VIE ASSOCIATIVE

Des nouvelles des associations verroises



FOVeA, magazine d'information | verrieresenanjou.fr

N° 32 | Février 2022



SOMMAIRE



10



20



22

4 **AGENDA**
Février > Mars 2022

6 **HOMMAGES**
Pierre Allard, une plume s'est éteinte
Décès de Jean Paillard, ancien maire
de Pellouailles les Vignes

7 **SÉCURITÉ**
Une réunion pour parler sécurité

8-9 **ACTUALITÉS**
L'association Dys*10 forme, oriente, informe
et soutient
Elections : les règles à suivre pour pouvoir voter

10-11 **FIER D'ÊTRE VERROIS**
Jacky Misandeau l'engagé

12 **SPORTS**
Semi-marathon 2022 : Le retour après une
année « blanche »
Pellouailles-Angers : l'aventure continue

14-15 **SOCIAL**
Le Pass'Sport est prolongé
Handisanté
Réforme de certaines aides MDPH (Maison
Départementale pour les personnes handicapées)
Lien, écoute et confiance pour tous

16 **CULTURE**
Deux dates à ne pas manquer

17 **VIE ÉCONOMIQUE**
La marine recrute
Rejoignez la lignée Hendrix Genetics
Protéger, un métier

18 **ALM**
Made in Angers : Voyages en entreprises

19-21 **VIE ASSOCIATIVE**
Des nouvelles des associations verroises

22 **TRAVAUX**
Les travaux du groupe scolaire
Jean de la Fontaine se poursuivent

23 **TRIBUNE LIBRE**
Libre expression politique



FOVeA, Magazine d'information
de Verrières en Anjou

Directeur de la publication : François Gernigon

Rédaction : Xavier Ferreira dos Santos, Responsable
service communication

Contact : communication@verrieres-anjou.fr

Crédits Photos : Commune de Verrières en Anjou,
Camille Sauvayre, Joachim Boujou, Familles Allard
et Paillard

Design graphique : MB

Impression : Setig-Abelia

Imprimé à 4 100 exemplaires
sur papier certifié PEFC

Dépôt légal à parution



ÉDITO



François Gernigon, maire de Verrières en Anjou, Geneviève Stall, maire déléguée de Saint Sylvain et Jean-Pierre Mignot, maire délégué de Pellouailles lors de la captation du film des vœux 2022.

Les gagnants du concours de dessin de Noël font la couverture de votre magazine de février :

- 1- Daniela Raynard
- 2- Clélie Judalet
- 3- Anaïs Raynard
- 4- Inès

MAIRIES



Place de la mairie
Saint Sylvain d'Anjou



02 41 21 12 82



mairie@verrieres-anjou.fr



Lundi de 14h à 17h

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



65 rue Nationale
Pellouailles les Vignes



02 41 76 70 35



mairie@verrieres-anjou.fr



Du lundi au vendredi de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h



Ouverture de l'agence postale de la mairie de

Pellouailles les Vignes du lundi au vendredi

de 14h45 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h

En cas d'urgence et, uniquement en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, une astreinte téléphonique est mise en place au : 06 71 59 52 18

Continuer à avancer

Le début de l'année a, de nouveau, été marqué par les restrictions liées à la pandémie. Depuis le 1^{er} février, le port du masque n'est plus obligatoire à l'extérieur. Progressivement les restrictions sont levées mais nous devons rester prudents. Nous allons probablement devoir apprendre à vivre avec ce virus et nous devons tout mettre en place pour diminuer sa propagation. Les gestes barrières sont nécessaires, et la vaccination est un outil important pour faire reculer la pandémie.

Mais dans « vivre avec le virus », il y a aussi vivre. Alors, nous allons poursuivre nos projets et nous allons continuer à vous proposer des manifestations festives et conviviales dans tous les domaines. Ainsi, chacune et chacun d'entre vous pourra se sentir concerné par un de ces moments privilégiés que nous vous proposons.

Nous n'avons pas pu nous retrouver en fin d'année dernière pour le repas des aînés. Mais nous tenons à ce moment et nous avons décidé de le reporter plutôt que de l'annuler purement et simplement. Nous voulons nous retrouver pour échanger. Les aînés concernés ont reçu une invitation, n'oubliez pas d'y répondre et rendez-vous les 19 et 23 mars prochains.

Au niveau culturel, la nouvelle plaquette est arrivée. Réservez vos places pour ces nouveaux événements et rendez-vous au Carré des Arts ou à la bibliothèque !

Les sportifs vont retrouver le bitume entre mars et avril avec le retour du semi-marathon et de Pellouailles Angers.

Les travaux continuent avec les réunions d'information que nous poursuivons. Parents, enfants et partenaires seront concernés, dans les prochaines semaines, par des réunions de présentation des futurs rythmes scolaires.

Nous préparons également une réunion pour vous exposer le champ des possibles en matière de sécurité sur notre commune. Des moments festifs, conviviaux ou informatifs, comme autant d'occasions de se rencontrer et d'échanger. OUI la pandémie est une période difficile mais NON tout ne s'arrête pas. Nous devons continuer à avancer. Élus et services restent mobilisés pour aller de l'avant. Et votre présence à nos côtés témoigne de votre implication et de votre intérêt à la vie de votre commune.

En attendant, restons vigilants et solidaires tous ensemble.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

François Gernigon
maire de Verrières
en Anjou

Geneviève Stall,
maire délégué
de Saint Sylvain
d'Anjou

Jean-Pierre Mignot,
maire délégué
de Pellouailles les
Vignes

Février > mars 2022

En raison de la crise sanitaire, et en fonction des directives gouvernementales, les manifestations ci-dessous peuvent être modifiées, voire annulées. La présentation du pass sanitaire et le port du masque y seront obligatoires.



MARDI 15 FÉVRIER

Permanence de la conciliatrice de justice

Un moyen simple et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

De 13h30 à 17h30 - Relais culturel
Salle François Villon - Sur rendez-vous
uniquement : 02 41 21 12 82

MERCREDI 16 FÉVRIER

Rencontre conviviale du relais paroissial

De 17h30 à 19h - 25 rue de la Treille à
Pellouailles les Vignes

SAMEDI 19 FÉVRIER

Célébration de la parole

18h30 - Église de Pellouailles les Vignes

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 FÉVRIER

Rencontre des écoles de judo

Organisée par l'école traditionnelle de judo de Saint Sylvain d'Anjou.

Samedi de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h
Repas du midi entre 12 et 15 € et repas du soir entre 20 et 23 €

Dimanche de 9h à 11h - Dojo - 1 avenue des Carreaux

10 € - Pass vaccinal obligatoire

Contact : Alain Bertin : 06 38 93 53 72 ou

Christophe Moreau : 06 63 31 53 29



MERCREDI 2 MARS

Il était une histoire

Parce que les histoires, ce n'est pas que le soir.

16h - Bibliothèque Maison Rouge

À partir de 3 ans - Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 ou

bibliotheque@verrieres-anjou.fr



VENDREDI 4 MARS

Chansons en poche - Concert

Dans ce spectacle, Arnaud Lévêque, Filigrane compagnie, vous emmène dans son jardin de chansons avec un piano, un accordéon ou une guitare.

20h - Bibliothèque Maison Rouge

Tout public - Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 ou

bibliotheque@verrieres-anjou.fr

SAMEDI 5 MARS

Règlements de comptes - Théâtre

Par Sorges - Théâtre. Comédie de JM. Queury et F. Husson

20h30 - Espace Culturel - Salle du Roi

René - Adulte : 8 € - -12 ans : 3 €

Réservation : mpclemot@orange.fr

ou 06 20 85 79 31

Représentation au profit de l'association

Solidarité main tendue

AGENDA MUNICIPAL

AGENDA ASSOCIATIF



DIMANCHE 6 MARS

Une journée à Takalédougou de Gurvan Loudoux et Amadou Diao

- Concert

électro-mandingue

Du réveil à la préparation des repas, en passant par la sieste et le travail dans les champs...

Une journée à Takalédougou raconte le quotidien d'un village, au sud-ouest du Burkina Faso, en bordure du fleuve Comoé.

Programmation dans le cadre du festival

Zone de turbulences, festival jeune public

en partenariat avec le THV.

10h et 11h15 - Le Carré des Arts

De 0 à 3 ans - 5 €

Réservation conseillée : 02 41 76 65 72 ou

culture@verrieres-anjou.fr

MARDI 8 ET MERCREDI 9 MARS

Rencontre musiques actuelles amplifiées avec Frédéric Bellanger

Les groupes de musiques actuelles du SIAM seront guidés et conseillés par des artistes invités.

18h30 - salle Tostaky du Chabada d'Angers - Tout public

Contact : contact@siam-49.fr

ou 02 41 95 72 10

Depuis 1998, **Une maison sur deux construite**
par Le Pavillon Angevin
est une recommandation d'un client



Venez consulter notre fichier terrains à bâtir et la satisfaction de nos clients sur notre site internet

www.pavillon-angevin.com



La Haie Joulain – St Sylvain d'Anjou

VERRIÈRES EN ANJOU

02 41 18 28 88

contact@pavillon-angevin.com



Constructeur de
maisons individuelles
depuis 1998

Mon coiffeur
par S.

Homme
Femme
Enfant



Du
Lundi
au
Samedi

Coiffeur Barbier Make-up



rdv en ligne www.moncoiffeur-par-s.fr

Seiches/le Loir Verrières en Anjou Tiercé
0241766500 0241768890 0241421537



Pierre Allard, une plume s'est éteinte

Ancien directeur de l'école Jeanne d'Arc, bénévole et engagé dans la vie associative et correspondant de presse pour le Courrier de l'Ouest, Pierre Allard est décédé le 3 janvier. Vous étiez nombreux à le connaître et à l'apprécier.

Ancien directeur de l'école Jeanne d'Arc, bénévole et engagé dans la vie associative et correspondant de presse pour le Courrier de l'Ouest, Pierre Allard est décédé le 3 janvier. Vous étiez nombreux à le connaître, le reconnaître et l'apprécier. Né, en 1949 à Martigné Briand, Pierre, que beaucoup appelait Pierrot, migre vers le nord du département pour entamer son cursus scolaire à l'école privée de Notre Dame d'Orveau. De ses années collègue et lycée, il faut retenir ses premières passions pour le football, le scoutisme et le chant choral sans oublier le chant des oiseaux qu'il était capable de reconnaître. Bac en poche, il suit la formation d'instituteur qui le mènera à sa carrière de professeur des écoles, d'abord en 1972 sur Pouancé puis sur Saint-Sylvain-d'Anjou en 1988. « *Son sens du relationnel transparaît dans ses contacts avec tout le monde. À l'écoute de chacun, il n'a jamais dérogé à sa parole* », se rappelle Serge, son compagnon de route et ami.

Soucieux d'évoluer pédagogiquement, il était porteur de nombreux projets, de voyages éducatifs, de spectacles montés avec les parents d'élèves... Il pose son cartable à Saint-Sylvain-d'Anjou pour diriger l'Ecole Jeanne-d'Arc. Il en sera la cheville ouvrière, l'initiateur avec l'OGEC local (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) de la construction de la nouvelle école en 1994. Il aura jusqu'à 16 classes, il connaissait presque les noms de tous les enfants, il les rencontrait très régulièrement.

Pierre Allard s'est aussi énormément investi dans le monde associatif : passionné par le ballon rond, il a été président du Club de football de Pouancé et, dès sa retraite en 2006, à plusieurs, ils créent le groupe « vétérans » du Club de football local. Il raccroche les crampons mais pas son engagement. Il continue de s'investir à La Pétanque Sylvaniaise, donne du temps à la Bibliothèque municipale en accueillant les groupes scolaires pendant près de dix

années, les incitant à la pratique de la lecture suivie dans les parcours pédagogiques et devient le correspondant local pour le journal Ouest-France puis pour le Courrier de l'Ouest. Il occupait sa retraite en rédigeant des articles sur la vie de sa commune. Sa plume et sa verve trouvaient, dans le terreau local, maintes occasions de s'exprimer.

Ceux qui l'ont connu, le définissent comme « *un taiseux qui parlait à bon escient, Pierre était plutôt un homme d'écoute, épicurien dans l'âme* », se souvient Michel, « *il était celui qui était capable, calmement mais efficacement, de résumer en quelques mots une situation qui risquait de s'enliser. Il savait faire retomber la tension, en distillant une pointe d'humour* ». Pierrot grâce à sa pondération, son respect et la connaissance des personnes a su gagner l'estime de tous. Sa famille, ses racines à Martigné et le SCO avec les copains, c'était aussi cela Pierrot.



Décès de Jean Paillard, ancien maire de Pellouailles les Vignes

Né en 1923, à Pellouailles les Vignes, Jean Paillard est nommé adjoint au maire le 16 mars 1959. Il devient maire de Pellouailles le 28 novembre 1959. Il le restera 12 ans jusqu'au 26 mars 1971. Au cours de ces deux mandats, il lance la création, avec Saint Sylvain et le Plessis Grammoire du syndicat d'eau courante et d'alimentation en eau potable du bourg. La commune fera l'acquisition d'un ancien jeu de boules de fort pour y créer une salle des fêtes et de réunions. C'est également sous ses mandats que l'éclairage public sera installé dans le bourg et que la construction du premier lotissement de Pellouailles sera lancée. Il a été, par ailleurs, notaire, avocat et Président de la chambre départementale des notaires.

Une réunion pour parler sécurité

La sécurité est l'affaire de tous. C'est également une préoccupation majeure des Verrois. Rendez-vous mercredi 2 mars à 20h au Carré des Arts pour une présentation des différents dispositifs existants ou envisagés pour la sécurité et la tranquillité sur le territoire de Verrières.



La Commune mène une réflexion globale permettant la mise en place de divers dispositifs dans le but de faire progresser et maintenir la tranquillité publique sur son territoire. Celle-ci porte sur des moyens humains (police municipale, partenariat avec les services de gendarmerie, participation citoyenne...), techniques (éclairage public, stationnement, mesures en lien avec la sécurité des personnes et des biens, ...) ainsi que technologiques (vidéoprotection).

La commune s'est engagée à créer un service de police municipale de proximité, qui aura pour missions prioritaires :

- Développer le contact avec les habitants, commerçants, responsables d'équipements (crèches, bibliothèques, écoles, sites sportifs...);
- Assister les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, personnes en situation de handicap, victimes de violence, jeunes sous influence...);
- La sécurisation et la tranquillisation de l'espace public et des équipements municipaux;
- La prévention de la lutte contre les incivilités;
- La régulation et la sécurisation des déplacements et le partage de l'espace public.

Ce service de police municipale complétera l'action des acteurs évoluant d'ores et déjà sur le territoire. La présence des agents de police municipale permettra ainsi de rassurer,

de créer du lien social, de faire remonter les signalements et dysfonctionnements et au besoin de verbaliser.

Le dispositif de vidéoprotection souhaité par la commune est un outil de prévention et de dissuasion ainsi que d'aide à la résolution des faits de délinquance. Son déploiement sur le territoire communal doit répondre à trois principaux objectifs :

- Dissuader les incivilités tout en renforçant le sentiment de sécurité ;
- Aider à la résolution d'enquêtes en cohérence avec les équipements existants sur les communes voisines
- Améliorer la sécurité des bâtiments publics.

En matière de sécurité, l'un des partenaires majeurs de la commune reste la gendarmerie, dont les missions doivent se poursuivre et se renforcer.

Une réflexion est également en cours sur l'éventuelle mise en œuvre du dispositif de la participation citoyenne, dispositif gratuit, qui implique les forces de sécurité de l'État et favorise leur rapprochement avec les élus locaux et la population. C'est une démarche participative, complémentaire de l'action de la gendarmerie nationale qui développe une culture de prévention auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune et améliore l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Créée en 2006, la participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et

gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune. Des référents citoyens sont choisis par la gendarmerie, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale.



En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien.



Rythmes scolaires : l'enquête se poursuit

Afin de connaître vos envies et vos besoins, une enquête a été réalisée, fin 2021, auprès des parents et des enfants des écoles verroises. L'analyse des questionnaires est actuellement en cours.

Les résultats seront communiqués prochainement aux différents acteurs et des rencontres vont être proposées, les 23 et 24 février, afin d'échanger avec les différents acteurs sur leurs souhaits avant une rencontre de concertation le 10 mars et le vote en Conseil d'École.

Protection animale : appel à la générosité

Les chiens et chats errants, abandonnés ou perdus sont recueillis par la commune, en attendant que leurs maîtres viennent les chercher ou qu'une nouvelle famille les adopte. Un accueil qui a un coût non négligeable notamment en termes d'achat de nourriture. Vos dons en matériel ou nourriture, comme les croquettes, sont les bienvenus pour permettre de nourrir ces animaux. Vous pouvez les déposer au centre technique municipal, rue du Chemineau. La commune recherche également des familles d'accueil susceptibles de garder les animaux abandonnés en attendant de trouver de nouveaux maîtres.

Et n'oubliez pas qu'il est obligatoire de tenir son animal de compagnie préféré en laisse, afin d'éviter les accidents.



L'association Dys*10 forme, oriente, informe et soutient

Il y a ceux qui ont toujours l'impression d'écrire de leur main gauche, ceux dont les additions ne tombent jamais juste, ceux qui inversent les lettres et peinent à lire, ceux qui à l'image de Dagobert mettent toujours leur culotte à l'envers, il y a surtout tous ceux qui s'y perdent parmi ces Dys x 10 qui se mélangent et s'entremêlent ! L'association Dys x 10 vous aide à vous y retrouver !

Les troubles sont spécifiques :

- Les dyslexies : confusions entre les lettres qui ont des formes voisines, inversion des syllabes en lisant, mauvaise association des sons aux groupes de lettres
- La dyspraxie : maladresse dans l'organisation et la réalisation des gestes avec des conséquences sur l'habillage, l'écriture, le sport...
- La dysphasie : difficulté à comprendre les consignes, à s'exprimer et à comprendre les liens entre les mots
- La dyscalculie : difficultés majeures à évaluer les quantités les proportions, les ordres de grandeur
- La dysgraphie : l'écriture est malhabile voire chaotique et très peu lisible
- Les troubles dys-exécutifs : difficultés à lutter contre les distractions, à focaliser l'attention et à inhiber ses réactions.

Qui peuvent se retourner en force :

- La créativité : le mode de réflexion atypique des enfants « dys » leur permet fréquemment de proposer des solutions originales à un problème. Pour l'enseignant, le savoir permet de valoriser ces enfants qui en ont grand besoin
- La ténacité : confrontés depuis leur plus jeune âge à des obstacles dans la vie quotidienne, ils sont nombreux à faire preuve d'une grande ténacité
- L'humour : souvent amenés à relativiser, certains de ces enfants utilisent l'humour avec bonheur !

L'association Dys*10 est là pour aider et orienter les parents d'enfants qui souffrent de Dys et elle propose :

- Des « Café-Dys » pour échanger autour des difficultés et des solutions
- Du soutien lorsque les choix sont difficiles
- Des informations sur les démarches à entreprendre
- Des exemples de prise en charge et d'adaptation scolaire
- Des journées ou week-end entre familles
- Des ateliers ludo éducatifs
- Des actions de sensibilisation.

Contact : contact@dys49.fr – www.dys49.fr



Élections : les règles à suivre pour pouvoir voter

2022 est une année électorale forte avec les élections présidentielles les 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales et être présent le jour du scrutin. Et en cas d'absence, ayez le réflexe procuration.

Pour voter lors des futures élections présidentielles, vous devez vous inscrire sur les listes électorales avant le 2 mars pour une inscription en ligne et avant le 4 mars prochain en mairie ou par courrier. Pour voter aux législatives, il faudra faire vos démarches avant le 4 mai en ligne et le 6 mai pour une inscription par courrier ou en mairie.

En ligne, rendez-vous sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés. En mairie, munissez-vous d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription, trois pièces à joindre pour une inscription par courrier.

En ligne, l'inscription s'effectue en 4 étapes :



Une fois inscrit, vous pouvez voter. En cas d'absence le jour du vote ayez le réflexe procuration. À noter : les élections présidentielles ont lieu pendant les vacances d'avril.

Quand établir la procuration ?

Le plus tôt possible, pour être certain que la mairie ait bien reçu votre procuration à temps. Mais il est possible de le faire jusqu'à la veille du scrutin.

À qui donner la procuration ?

A qui vous voulez, et c'est nouveau, que l'électeur soit, ou non, inscrit dans la même commune que la vôtre. Cette simplification, mise en œuvre afin de soutenir la participation électorale, s'accompagne d'une nouvelle version de la téléprocédure de demande de procuration en ligne.

Votre mandataire, la personne qui vote pour vous, devra se rendre dans votre bureau de vote, muni de sa pièce d'identité, pour voter à votre place, selon vos consignes. Le jour du vote, le mandataire ne doit pas avoir plus de deux procurations, et une seule d'entre elles peut avoir été faite en France.

Comment donner procuration ?

Les procurations peuvent être obtenues par deux moyens : par une télé-procédure ou via un formulaire Cerfa papier.

- La téléprocédure :



- Le formulaire : La demande peut aussi être réalisée via un formulaire Cerfa papier dans n'importe quel commissariat de police et brigade de gendarmerie, dans le tribunal judiciaire du lieu de travail ou de résidence, ou un consulat. Il est possible de télécharger et imprimer le formulaire Cerfa n°14952*03 de demande de vote par procuration sur service-public.fr, ou de l'obtenir et de le remplir sur place, en présentant un titre d'identité.

Quelle est la durée de validité de la procuration ?

La procuration a une durée de validité d'un an maximum, et peut être établie pour une seule élection. Dans ce dernier cas, il convient d'indiquer si elle concerne le premier tour, le second tour ou les deux tours.

INFO +

Vous pouvez désigner soit le même électeur pour les deux tours de l'élection, soit un électeur différent pour chaque tour.

Une procuration est toujours résiliable, y compris le jour du scrutin pour choisir un autre électeur ou pour voter personnellement.

Le formulaire à utiliser est le même que celui qui sert à établir une procuration.



Jacky Misandeau l'engagé

Jacky Misandeau habite à Pellouailles depuis 1976. Hyperactif, il faut toujours qu'il soit en mouvement. Très engagé pour aider les autres, il aime partager avec les autres. Banque alimentaire, paroisse, Conseil des sages, à la paroisse et au CE de son entreprise, il a toujours voulu être utile.

Avec son épouse il a posé ses valises à Pellouailles les Vignes le 31 décembre 1976, « *une date facile à retenir* ». S'installer à Pellouailles était une évidence pour lui. « *J'étais chauffeur poids lourds dans une entreprise de messagerie domestique et je faisais une navette entre Angers et Le Mans* ». Il passait souvent par Pellouailles et c'est là qu'il a décidé de s'installer, « *On m'a proposé le Plessis Grammoire mais non c'était Pellouailles qui m'attirait* ». Il a vu sa commune évoluer et devenir Verrières en Anjou mais pour Jacky, c'était comme une évidence : « *toutes les activités des enfants se déroulaient à Saint Sylvain et j'ai autant d'amis là-bas qu'à Pellouailles. Le mariage est fait depuis longtemps dans ma tête* ».

Il aime créer des moments de convivialité. Membre du comité d'entreprise, il organise l'arbre de Noël, des tournois de foot, « *tout le monde était présent car il y avait une bonne ambiance* ». À Pellouailles, il devient président de la société des fêtes, qui n'organisait alors que le 14 juillet. Trop modeste pour Jacky qui lance, en 1989, le réveillon de la Saint Sylvestre, qui perdure aujourd'hui. A la retraite, le contact avec les autres lui manque. Alors, il s'engage à la banque alimentaire, « *et ça fait dix ans que ça dure* ». Fort de son permis poids lourds, il facilite la tâche des bénévoles en déposant les palettes de dons directement dans leurs locaux. « *C'est mon bonheur de les rendre heureux et de les voir contents* ». Jacky se sent investi d'une mission, « *cela me permet de me sentir utile* ». Il y est une semaine sur deux, « *c'est une organisation notamment avec ma famille mais ils le savent, ils me connaissent* ». Il n'aime pas être dérangé ces semaines-là. Et quand il ne peut pas les honorer, cela lui manque évidemment.

Un relais associatif qui lui permet de faire de belles rencontres et de se retrouver avec des gens formidables qui « *ont 75 voire 80 ans et qui donnent de leur temps depuis 30 ans pour certains* ». Des moments conviviaux qu'il avait déjà mis en place quand, actif au sein de la paroisse, il créait du lien en organisant des « *petites* » soirées qui réunissaient 300 personnes.

Depuis 2016, Jacky a ajouté une nouvelle corde à son arc : il intègre le Conseil des sages. Cela lui permet « *de porter un autre regard sur sa commune, d'en être acteur et de participer à la mise en place de certains projets* », comme le travail réalisé autour du projet de réhabilitation du centre-bourg de Pellouailles. « *Le final devrait être sympa* ».

S'il s'engage beaucoup pour les autres, il aime aussi se ressourcer grâce à la marche à pied. « *Quand je marche, j'aime bien être seul, je m'évade, c'est un petit moment à moi* ». Moments qui peuvent durer plusieurs heures et dont la genèse remonte au pèlerinage d'amis vers Saint Jacques de Compostelle. « *Ils avaient des étoiles dans les yeux quand ils en parlaient alors je me suis dit Jacky, il va falloir que tu le fasses* ». Chose faite en 2014 avec la partie française du Puy en Velay à Ronceveau et en 2015 avec le camino del norte en Espagne. Marcher seul est un besoin pour Jacky, un moyen de se recharger. « *C'est comme un retour sur soi et sur l'essentiel* ».

Jacky se donne encore 4 ans dans ses divers engagements, si sa santé le lui permet, avant de passer la main. « *Je vais avoir 70 ans et il faut savoir passer la main. Quand on a lancé les choses, on peut partir* ».

Il pourra alors se consacrer entièrement à sa famille, pour qu'il essaye d'être toujours disponible, et à sa femme évidemment. S'il n'a pas réussi à la convertir à la marche à pied, il tient à ses moments privilégiés avec elle au bord de la mer. Ils partent une semaine et se retrouvent « *complètement ensemble, sans rien pour nous déranger* ».

LE QUESTIONNAIRE DE PROUST REVISITÉ DE MONIQUE ET JACQUES

Ma couleur préférée : le bleu

Mon chiffre fétiche : Le 2

Ma chanson préférée : Jean Ferrat

Mon rêve : Avoir la santé

Mon objet indispensable : Un couteau

L'endroit où vous aimeriez vivre :

Verrières en Anjou

Semi-marathon 2022 : Le retour après une année « blanche »

Verrières en Anjou est une terre de course à pied. Cette année n'échappe pas à la règle avec le Semi-marathon « Le Sylvainais » organisé par l'AS Saint Sylvain Athlétisme avec le soutien de la commune. La course se déroulera le 6 mars prochain, en individuel (21,1 km) ou en relais (3x7 km).

Cette course est ouverte aux compétiteurs comme aux amateurs. Elle sera à nouveau qualificative pour les Championnats de France de Semi-marathon FFA et décernera aussi les titres de Champion(ne) de Maine et Loire 2022 de la spécialité. Avec un circuit plat et rapide, la course devrait attirer les meilleurs coureurs de la région. 800 athlètes sont attendus sur la ligne de départ à partir de 9h15, piste Marie-Jo Pérec au complexe sportif du Bois de la Salle. C'est également là que seront jugées les arrivées, après un peu plus d'une heure de course pour les meilleurs (records H : 1h07'02" – F : 1h15'55") et guère avant midi pour les derniers arrivants.

Inscriptions par l'intermédiaire du site internet de l'ASSSA : www.athlestsylvaindanjou.com

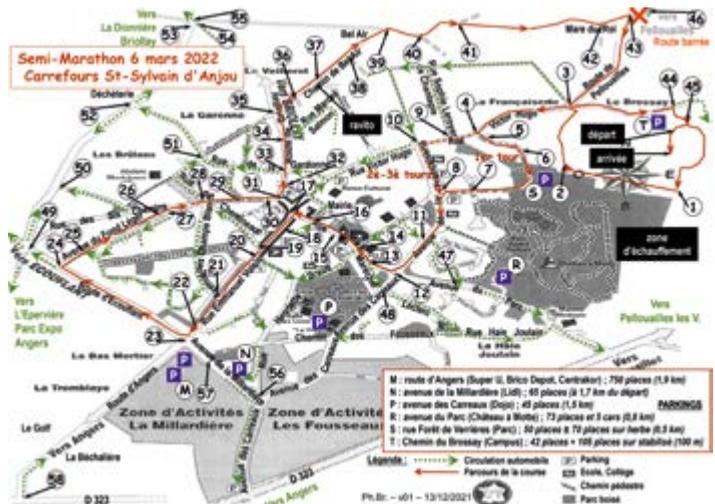


Annulé l'an dernier, le semi-marathon est de retour en 2022. 800 athlètes sont attendus sur la ligne de départ.

Circulation

Afin de garantir la sécurité des coureurs et des spectateurs, l'ensemble du parcours sera interdit à la circulation de 9h à 12h par arrêté municipal. L'accès au centre-bourg et à certains quartiers sera fortement perturbé durant la course, tout comme la circulation des bus.

Enfin, le plan du circuit ci-contre vous indique - avec les flèches vertes - par où vous pourrez passer si vous devez vous déplacer à Saint Sylvain, dimanche 6 mars de 9h à 12h. Merci pour votre compréhension.



Pellouailles-Angers : l'aventure continue

Dimanche 3 avril, à 10h s'élançera d'Angers la 74^e édition de la course Pellouailles-Angers. De nombreux athlètes sont attendus.

Deux nouveautés au programme :

- Modification du parcours au départ d'Angers, de l'esplanade de l'IceParc et non plus de la place Leclerc
- Une proposition est faite pour des marcheurs et des randonneurs de réaliser deux boucles, sans classement ni chrono, de 3 et 7 km au départ du Centre Sportif René Boublin.

APPEL À BÉNÉVOLES

Pour le bon déroulement des deux courses à pied, le semi-marathon et Pellouailles-Angers, de nombreux signaleurs sont nécessaires. Près de 100 signaleurs bénévoles sont nécessaires sur le semi et près de 55 sur Pellouailles-Angers. Les personnes intéressées (majeures et titulaires du permis de conduire) prêtes à donner de leur temps pendant ces épreuves sont les bienvenues et peuvent contacter le service sports et vie associative à l'adresse suivante : sports-vieasso@verrieres-anjou.fr. Merci !

Stéphane BOUDET
Avocat à la Cour

Place de la Mairie
Saint-Sylvain-d'Anjou

Tél. 02 41 76 25 44

stephane.boudet@axys-avocat.com
http://www.axys-avocat.com

Permanences : les lundis et mercredis de 14h00 à 19h00

CONSEILS ET CONTENTIEUX

(divorce, séparation, succession, immobilier, construction, consommation ...)

Barreau d'Angers



Vous êtes une entreprise située à Verrières en Anjou et vous souhaitez faire de la publicité, contactez le service communication à l'adresse : communication@verrieres-anjou.fr

Atelier
Béa Zaltsman
Stage dessin
et peinture



L'art de la composition
et du cadrage

« Ce n'est pas la main qui fait le tableau, c'est l'œil »

Auguste Renoir

Quels sont les moyens pour créer une œuvre équilibrée qui « parle » au regard ?

OU samedi 19 et dimanche 20 mars
samedi 2 et dimanche 3 avril

pour débutants et initiés

Renseignements au :
06 62 36 57 56
beatrice.zaltsman@gmail.com

Atelier au :
8, rue Pasteur
à Verrières en Anjou



02 41 34 8000
contact@adg-49.fr

Entretien et dépannage

- Chaudières et chauffe-eaux gaz
- VMC électrique et gaz
- Panneaux solaires
- Pompes à chaleur
- Ramonage des conduits de fumée

Thermographie infrarouge

- Étanchéité et défauts d'isolation
- Visualisation des planchers chauffants
- Embouage des radiateurs



Z.A Pôle 49 - 31 bis, boulevard de la
Chanterie - 49480 St Sylvain d'Anjou



À NOTER

Repas des aînés, n'oubliez pas de vous inscrire

La situation sanitaire a obligé la commune à reporter le traditionnel repas des aînés.

Il aura lieu samedi 19 mars au Relais Culturel et mercredi 23 mars au Carré des Arts.

Les Verrois concernés ont reçu une invitation. Pour participer, n'oubliez pas de renvoyer votre invitation au CCAS, avant le 12 mars prochain, seules les personnes ayant répondu seront acceptées.

INFO +



Ouverture CCAS

Jusqu'à fin mars le CCAS ne sera ouvert que le matin de 9h à 12h.



Le Pass'Sport est prolongé

Ce dispositif déjà existant permet une allocation de 50 € par enfant pour aider à financer l'inscription dans une structure sportive. Il est élargi aux adultes handicapés de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'AAH, et sa validité est prolongée jusqu'à fin février 2022.

Plus d'informations sur sports.gouv.fr/pass-sport



Handisanté

Handisanté vous propose un lieu d'information, accueil physique au CHU d'Angers, une ligne et un courriel dédiés pour faciliter l'accès aux soins courants et à la prévention en santé pour les personnes en situation de handicap.

Plus d'informations sur chu-angers.fr/offre-de-soins/handisante-49
Contact : handisante49@chu-angers.fr ou 02 41 35 70 70 (ligne directe)

En lien avec Handisanté 49, des étudiants en médecine ayant choisi un module d'enseignement autour du handicap réalisent une journée de stage au domicile d'une personne en situation de handicap, pour découvrir leur quotidien (accès au soin, travail, scolarité, finances...). Si vous êtes volontaire pour accueillir cet étudiant, plus d'info et inscription auprès de handisante49@chu-angers.fr

Réforme de certaines aides MDPH (Maison Départementale pour les personnes handicapées)

Il y a eu un changement dans les aides attribuées par la MDPH. Maintenant, certaines personnes handicapées ont droit à des aides pour plus longtemps :

- AAH (Allocation adultes handicapés) : certaines personnes peuvent maintenant avoir droit à l'AAH à vie,
- RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) : certaines personnes peuvent désormais avoir la RQTH pour plus longtemps, 10 ans au lieu de 5 ans,
- Personnes accompagnées par un établissement ou service : la MDPH peut dire que les personnes sont accompagnées pendant 10 ans au lieu de 5,
- AEEH (Allocation éducation enfant handicapé) : elle peut être accordée pour une durée plus longue.

La Maison Départementale de l'Autonomie à Angers reste l'interlocuteur pour toutes ces demandes. Vous pouvez retirer un dossier MDA au CCAS.

Lien, écoute et confiance pour tous

Cécile Ossard est la nouvelle directrice de la résidence autonomie des Blés d'Or. Arrivée le 1^{er} décembre pour prendre la suite de Dominique Dalifard, « qui, après 16 ans, était plus qu'un directeur pour les résidents ». Son crédo, être à l'écoute et créer du lien.



Cécile Ossard, la nouvelle directrice de la résidence autonomie Les Blés d'Or

FOVeA : Comment résumeriez-vous votre parcours ?

Cécile Ossard : J'ai une formation comptable au départ. En 2000, j'ai voulu faire autre chose et j'ai travaillé dans l'association Espoir à Angers. Mes premiers pas dans l'insertion. Repartie en formation, j'ai été nommée directrice d'un foyer de jeunes. Je me suis ensuite orientée dans le secteur des personnes âgées et après plusieurs contrats, je suis arrivée aux Blés d'Or le 1^{er} décembre dernier.

FOVeA : Pourquoi avoir choisi le secteur des personnes âgées ?

Cécile Ossard : C'est un véritable choix personnel. Je n'ai pas de problème avec la fin de vie. La mort fait partie de la vie et ne doit pas être tabou. Mourir à 20 ans n'est évidemment pas normal mais mourir à la fin de sa vie fait partie de la vie. Et accompagner les personnes jusqu'à leurs derniers instants est primordial. J'ai eu la chance de pouvoir vivre cela tant sur le personnel que professionnel, un atout dans ma fonction.

FOVeA : Les Blés d'Or, c'est une résidence autonomie. Quelles en sont les caractéristiques ?

Cécile Ossard : La caractéristique principale est qu'on ne rentre pas ici si on est trop en perte d'autonomie. La personne est censée être autonome. Elle s'inscrit ici souvent pour rompre son isolement et/ou par peur de voir arriver cette perte d'autonomie.

FOVeA : Quel regard portez-vous sur la résidence ?

Cécile Ossard : Nous avons beaucoup de chance d'avoir des bâtiments neufs ou en bon état. L'équipe en place est dynamique, engagée et soudée malgré la pandémie. Nous sommes une structure à taille humaine et nous avons le temps de faire les choses afin de permettre d'apporter un accompagnement de qualité avec tous les professionnels.

FOVeA : Vous succédez à Dominique Dalifard, directeur depuis 16 ans. Êtes-vous dans la continuité ou le changement ?

Cécile Ossard : Les animations vont évidemment se poursuivre, même si, pour le moment, les sorties à l'extérieur sont juste suspendues à cause de la COVID. Il y a beaucoup de possibilité et j'espère que nous pourrons recommencer très bientôt à sortir.

FOVeA : Portez-vous un nouveau projet pour la résidence ?

Cécile Ossard : Conduire un projet, c'est prendre quelque chose de soi pour aller de l'avant. La directrice que je suis met en œuvre le projet au service des résidents mais je ne suis pas seule. Je le fais avec mon équipe, la mairie, les partenaires. Nous travaillons actuellement sur l'organisation générale du travail. L'équipe médicalisée et l'embauche d'une infirmière coordinatrice sont au cœur de cette réflexion.

FOVeA : Vous recherchez donc l'équilibre entre les résidents et votre équipe ?

Cécile Ossard : Oui il faut réussir à créer du lien. Je dois être à l'écoute de mon équipe et de ses difficultés et en même temps être très attentive aux résidents. Ce lien indispensable, c'est avec sa personnalité qu'on le crée. Il faut s'intéresser aux gens, être présent et à l'écoute. Quand on fait ce métier, c'est qu'on aime les gens. Tout le monde ici sait que ma porte est toujours ouverte, et que je prendrai le temps d'écouter tout le monde, même si je n'ai que quelques secondes.

Deux dates à ne pas manquer

Deux dates à retenir, pour deux concerts et deux ambiances qui se dérouleront début mars à la Bibliothèque Maison Rouge et au Carré des Arts.



Chansons en poche

Vendredi 4 mars - 20h - Bibliothèque Maison Rouge
Tout public - Gratuit

Arnaud Lévêque vous donne rendez-vous vendredi 4 mars, à la Bibliothèque Maison Rouge pour « Chansons en poche ». De la poésie, des chansons toutes proches avec des rencontres, du sourire, de la malice, de la passion, du tendre piquant, de la révolte, de la dérision, de l'absurde et de l'amour...

Dans ce spectacle, Arnaud Lévêque « Filigrane Compagnie », vous emmène dans son jardin de chansons avec un piano, un accordéon ou une guitare. Il vous prend la main pour aller cueillir des bouquets de mots chantés, des histoires de la vie, simples et extraordinaires, à butiner ensemble.

Vous y trouverez Charles Beaudelaire, Anne Sylvestre, Bashung, Pierre Perret, Albin de la Simone, Arnaud Fleurent Didier, Victor Hugo, Bernard Dimey, Léo Ferré, Yves Montand, Barbara, Allain Leprest, Yvette Guilbert, Renan Luce, les Têtes Raides et bien d'autres...

Qu'on se le dise ! Dans le cadre des parcours scolaires culturels, il intervient actuellement dans 3 écoles de Verrières sur le projet Dire Lire Chanter !



Une journée à Takalédougou

Dimanche 6 mars - 10h et 11h15
Le Carré des Arts - De 0 à 3 ans - 5 €

Dimanche 6 mars, Gurvan Loudox et Amadou Diao vous invite à « Une journée à Takalédougou », à la découverte de la musique mandingue. Du réveil à la préparation des repas, en passant par la sieste et le travail dans les champs... Une journée à Takalédougou raconte le quotidien d'un village, au sud-ouest du Burkina Faso, en bordure du fleuve Comoé. L'association de sons collectés sur place, de sonorités traditionnelles mandingues revisitées et d'électro ambient nous immerge dans ce petit village d'Afrique de l'Ouest, où les griots rythment de leur voix, petits et grands événements de la vie des habitants. La scénographie minimaliste, reprenant des motifs tribaux et mise en valeur par la lumière noire, accentue cette sensation d'immersion. Pour initier un dialogue musical, les deux musiciens ont imaginé des objets sonores facilement manipulables par les plus petits leur permettant d'expérimenter la fabrication du son. Tout autour d'eux, des masques et sculptures, dotés de capteurs, offrent un espace d'exploration et de création sonore improvisée.



Programmation au sein de Zone de Turbulences, festival jeune public en partenariat avec le THV.



La marine recrute

La Marine nationale est un secteur d'activité où les perspectives d'embauche sont réelles.

Chaque année la Marine nationale recrute 4 000 jeunes âgés de 16 à 30 ans, diplômés ou non, de la 3^e à Bac+5, dans 50 métiers.

Les postes à pourvoir concernent de nombreux domaines d'activité : mécanique, électrotechnique, électronique, maintenance aéronautique, protection-défense, sécurité, administration, restauration, cyber-sécurité...

Chaque jeune se verra offrir une formation initiale puis continue.

Vous pourrez vivre une première expérience professionnelle, développer vos compétences et vos connaissances et évoluer tout au long de votre carrière.

Intégrer la Marine nationale, c'est choisir d'être militaire, professionnel de la mer, d'évoluer dans une institution où les valeurs de solidarité, d'esprit d'équipage et d'autonomie se vivent au quotidien.

Toutes les offres d'emploi de la Marine nationale sont présentées sur etremarin.fr avec les informations nécessaires pour y postuler. Cette plateforme digitale est un site 3 en 1 : une vitrine de l'offre employeur de la Marine, un outil de candidature pour postuler, et un lieu de discussion directe avec la Marine.

Vous pouvez prendre rendez-vous directement sur le site avec un conseiller en recrutement au Cirfa (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) le plus proche de chez vous.

À NOTER

Le nouveau site de la MLA (Mission Locale Angevine)

Accueillir, informer, conseiller, accompagner et orienter sont les maîtres mots de la MLA ! Avec la Mission Locale Angevine, les jeunes, de 16 à 25 ans, peuvent construire leur avenir. Pour les aider dans leurs démarches, accéder à une carte interactive pour trouver facilement les antennes de proximité, à un espace jeune avec des informations thématiques, à un espace employeurs, à des actualités et des événements, ainsi qu'à un panel d'offres d'emploi, rendez-vous sur le nouveau site mla49.fr

Les permanences de la MLA se tiennent désormais le mercredi après-midi en mairie de Pellouailles.

Rejoignez la lignée Hendrix Genetics



Hendrix Genetics recrute des opérateurs avicoles (H/F), opérateurs couvoirs (H/F), responsables de fermes (H/F)... Et bien d'autres encore ! Vous êtes intéressé ? Participez au petit déjeuner recrutement organisé le 23 février, à Soucelles, à partir de 9h. !

Venez découvrir les métiers et échanger avec les collaborateurs de Hendrix Genetics.

La société recherche avant tout des personnes dynamiques, motivées par l'activité et aimant le contact avec les animaux, avec ou sans formation et expérience.

Au programme de ce petit déjeuner :

- Présentation de Hendrix Genetics et de HGTF
- Découverte de notre secteur d'activité
- Découverte de nos métiers de manière interactive
- Échanges avec nos collaborateurs et avec vos futurs managers
- Entretiens individuels

Participation sur inscription auprès de Louisa Rousseau : 07 88 70 91 32 ou louisa.rousseau@hendrix-genetics.com

Afin de profiter de cet événement dans les meilleures conditions, un pass vaccinal vous sera demandé à l'entrée.

Protéger, un métier



En 2022, 480 postes de cadet de la République sont ouverts au recrutement, pour les 18-29 ans, sans condition de diplôme. Le Cadet de la République, option police nationale, est un policier adjoint (assistant de Gardien de la paix (policier) qui bénéficie dans un premier temps d'une formation rémunérée d'un an en école de police pour préparer le concours interne de Gardien de la paix ;

A l'issue de cette formation le cadet est affecté directement en qualité de policier adjoint pour les 2 ans restant du 1^{er} contrat dans un commissariat d'un département choisi lors de son inscription au recrutement des cadets. **Conditions d'accès :**

- 18 ans à la date d'incorporation en école de Cadet de la République (sept 2022) et de moins de 30 ans à la date du dépôt de candidature.
- Nationalité française
- Casier judiciaire vierge
- Être en règle avec le Service National, Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- Être en bonne condition physique et en bonne santé

Contrat :

- 3 ans avec possibilité de renouveler une fois
- Rémunération : 560 euros pendant l'année de cadet et ensuite 1304 euros en qualité de policier adjoint pour les deux ans restant du 1^{er} contrat. (+ 3 ans si contrat renouvelé)
- Accès au concours interne de Gardien de la Paix au bout d'un an de contrat sans condition de diplôme.

Information et Inscriptions jusqu'au 31 mars sur devenirpolicier.fr



Made in Angers : Voyages en entreprises



L'édition 2022 de Made in Angers se déroulera du 7 février au 4 mars. Malgré le contexte sanitaire, 152 entreprises angevines ouvriront leurs portes au grand public et aux scolaires. Cette année, l'évènement met notamment en avant les entreprises de la filière végétale.

Avec sa 23^e édition, Made in Angers est un des plus anciens et un des plus importants événements nationaux de visites d'entreprises. Année après année, ni son succès public ni l'implication des entreprises du territoire ne se sont démentis.

Du 7 février au 4 mars, 152 entreprises angevines vont ouvrir leurs portes et faire découvrir leurs savoir-faire au grand public et aux scolaires. Une telle adhésion montre le profond ancrage de cet évènement organisé par l'office de tourisme Destination Angers dont Aldev est partenaire.

Cette année, le contexte pandémique nécessite la mise en place de jauges réduites pour les visites. Made in Angers 2022 devrait accueillir, outre les 2 900 scolaires, 5 à 6 000 visiteurs grand public, soit environ deux fois moins qu'une édition « classique ». Comme lors de l'édition précédente, des focus métiers sont prévus lors d'un grand nombre de visites afin d'insister sur le rôle primordial que jouent les salariés au sein des entreprises et, bien sûr, susciter ainsi des vocations parmi les visiteurs, notamment les scolaires.

Cette année, la manifestation met en avant la filière végétale. C'est pourquoi la conférence de presse de présentation de l'évènement a eu lieu au sein des toutes nouvelles serres du Lycée Le Fresne, que vous pourrez visiter du 14 au 16 février. En tout, une vingtaine d'entreprises liées au végétal s'ouvrent à la visite pour cette édition. Le grand public pourra ainsi appréhender la très grande diversité des métiers de cette filière : agriculteur, vigneron, producteur, horticulteur, chercheur, enseignant, commerçant... À signaler aussi les visites de l'institution européenne de protection juridique des créations végétales, l'OCVV, ou encore du parc d'attractions et de découverte Terra Botanica.

L'autre thème mis en avant pour cette 23^e édition sera, l'économie sociale et solidaire. L'IRÉSA (inter-réseau de l'économie sociale et solidaire) a rejoint les partenaires de l'évènement. Un secteur de l'économie sociale et solidaire très présent sur le territoire, puisqu'il représente au moins un emploi sur cinq. « Il était donc naturel que nous soyons pleinement acteurs de Made in Angers », remarque Patrice Moysan, vice-président de l'IRÉSA.

Retrouvez le programme complet, la liste des entreprises participantes, les tarifs et les réservations sur madeinangers.fr

À NOTER

angers-emploi.fr, le nouveau site d'aldev pour l'emploi !

angers-emploi.fr est le nouveau site internet d'Angers Loire Métropole dédié à la recherche d'emploi et au recrutement. Vous pouvez :

- disposer d'un espace gratuit et personnalisé pour gérer vos recrutements,
- déposer vos offres rapidement et en toute autonomie,
- connaître les événements et les actualités « emploi » du territoire,
- découvrir les acteurs de l'emploi et les services d'Aldev en matière d'aide au recrutement.

Les dates du relais paroissial

Les dates des messes de la paroisse

Les vendredis : à 8h à Saint Sylvain

Les dimanches : à 10h30 à Saint-Sylvain

Entrée en Carême : Célébration des Cendres :

mercredi, 2 mars à 9h, en l'église de Saint Sylvain

Permanences au centre paroissial Saint François, place de l'Église à Saint Sylvain :

- Les vendredis et samedis de 9h30 à 12h

- Permanence du Père Emmanuel Bouchaud, samedi matin, sur rendez-vous

Contact : 02 41 76 70 97

Contact : stfrancoisportesdangers@diocese49.org

Infos : saintfrancoisauxportesdangers.org

Réouverture de la bibliothèque de l'Échanson

La bibliothèque, fermée depuis août dernier, à la suite d'un dégât des eaux, a rouvert ses portes dans un local provisoire, au 28 place de l'Échanson, à côté de la pharmacie.

Les horaires de permanence restent les mêmes :

Mardi : 16h30 - 18h30

Mercredi : 16h30 - 18h30

Vendredi : 17h00 - 19h



ABCD L'actu de l'ABCD...



La fin du premier semestre approche et si vous avez opté pour une inscription s'arrêtant fin janvier, vous pouvez dès à présent vous rapprocher de votre référent pour prolonger votre adhésion. Si vous avez reporté votre inscription de septembre, vous pouvez, pour de nombreuses activités, rejoindre l'ABCD dès le mois de février. Il vous suffit de contacter par courriel le référent de l'activité ou consulter la page facebook de l'association.

Les bénévoles d'ABCD se tiennent à votre disposition pour répondre à vos interrogations et vous accueillir dans leurs cours.

Notez bien la date du samedi 2 avril et venez participer à une après-midi festive. Elle débutera, de 14h à 18h, par des ateliers découverte et des démonstrations sportives. Puis, à partir de 19h30, place à la danse pour une soirée récréative avec possibilité de restauration sur place. Pour tout renseignement ou information, n'hésitez pas à consulter la page facebook de l'association.

Pour tout renseignement ou information, n'hésitez pas à consulter la page facebook de l'association.

...Et L'ABCD vous interroge

Afin de répondre au mieux à vos attentes, l'association a décidé de vous donner la parole. Le conseil d'administration envisage une refonte de sa proposition et vous encourage à donner votre avis sur les activités que vous souhaiteriez voir proposées. Répondez aux questions suivantes et déposez-les dans les urnes à votre disposition dans les mairies déléguées ou envoyez-les par courriel à : sophrologie.verrieresanjou@gmail.com

Questionnaire à remplir



Quelles activités parmi l'offre actuelle vous intéressent ?

Activités adulte

ANGLAIS	<input type="checkbox"/>	GYM DYNAMIQUE	<input type="checkbox"/>
ARTS PLASTIQUES	<input type="checkbox"/>	GYM ENTRETIEN	<input type="checkbox"/>
CARTERIE	<input type="checkbox"/>	GYM PILATES	<input type="checkbox"/>
COUTURE	<input type="checkbox"/>	MAGIE	<input type="checkbox"/>
INFORMATIQUE	<input type="checkbox"/>	MARCHE NORDIQUE	<input type="checkbox"/>
DANSE COUNTRY	<input type="checkbox"/>	STEP	<input type="checkbox"/>
DANSE DE SALON	<input type="checkbox"/>	SOPHROLOGIE	<input type="checkbox"/>
DANSE EN LIGNE	<input type="checkbox"/>	YOGA	<input type="checkbox"/>
CIRCUIT TRAINING	<input type="checkbox"/>	ZUMBA	<input type="checkbox"/>

Activités enfant

ARTS PLASTIQUES	<input type="checkbox"/>	MAGIE	<input type="checkbox"/>
MULTISPORTS	<input type="checkbox"/>	CIRQUE	<input type="checkbox"/>
ZUMBA ENFANT	<input type="checkbox"/>	ZUMBA ADO	<input type="checkbox"/>
DANSE MODERN JAZZ	<input type="checkbox"/>		

Quelles nouvelles activités vous intéresseraient ?

Exemples: Relooking de petit mobilier (adultes), art floral (adultes), généalogie (adultes), échecs (adultes et enfants)....

AVEZ-VOUS D' AUTRES PROPOSITIONS (précisez adulte ou enfant)

<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>



Et si vous vous mettiez au tennis de table ?

Le club de tennis de table de Saint Sylvain d'Anjou, cherche à s'agrandir en recrutant de nouveaux licencié(e)s. Si vous êtes intéressés, que vous soyez débutants, loisirs ou expérimentés, vous êtes les bienvenus au club.

Les inscriptions sont possibles jusqu'à la fin de la saison à demi tarifs. Pour vous inscrire ou demander plus de renseignements, contactez le club par courriel : astt49480@gmail.com
 Tarifs inscription : loisirs : 35 € / compétitions : 45€



De gauche à droite avec la tenue du Club : Romain Ferron, Laurent Tosoni, Jean-Pierre Leroyer, André Morisset, Guenvael Lemerdy et Gabby Macault.

De gauche à droite en civil : Stéphane Ferron, Gérard Macault, Gilles Lemarchand (Président du Vélo Club Verrois), Odile Mouteau (Présidente de la caisse locale Groupama de St Barthélémy d'Anjou), Pascal Lemerdy et Geneviève Stall (Maire déléguée de Saint Sylvain d'Anjou).

Groupama Loire Bretagne a offert 30 tenues cyclistes personnalisées au Vélo Club Verrois

Par passion du vélo et fort du succès de la première édition, Groupama a renouvelé, pour une deuxième saison consécutive, « Ton Club, Ton Maillot ». Une opération inédite de soutien au **bénéfice cette année de 120 clubs cyclistes amateurs dont le Vélo Club Verrois.**

Acteur majeur du cyclisme professionnel depuis la création de l'Équipe cycliste Groupama-FDJ, Groupama s'engage également activement dans les territoires aux côtés des clubs amateurs. Par leurs missions essentielles de transmission et de formation, ces clubs permettent l'éclosion des champions de demain.

Après une première saison qui a permis de soutenir 105 clubs cyclistes en 2020, Groupama a eu la volonté de poursuivre et renforcer cette opération à destination du monde amateur. En soutenant 120 clubs pour cette deuxième saison, sur les 600 candidats au niveau national, Groupama réaffirme son soutien auprès de ceux qui portent et animent avec ferveur cette passion du vélo au sein de chaque club.

Dans le Maine et Loire, c'est le Vélo Club Verrois qui a été sélectionné et qui a ainsi reçu 30 tenues (maillot et cuissard). Cette dotation par Groupama constitue une aide substantielle puisque ce don représente pour le club une économie de frais de 5 000 € en moyenne.

La richesse de chaque association sportive réside aussi dans son histoire et son ancrage local, Groupama a proposé au Vélo Club Verrois de personnaliser gratuitement ses tenues à ses couleurs et d'y intégrer son logo et ceux de ses partenaires locaux.

La remise de ces tenues aux représentants du Vélo Club Verrois a eu lieu le 22 décembre, au sein de l'agence Groupama de St Barthélémy d'Anjou. Une occasion conviviale de partage autour de la passion du vélo et, pour les licenciés, le plaisir de repartir équipés comme des pros en vue de la saison 2022.



L'école de foot du FCPC

L'école de football est composée cette année des catégories U7 (Romain Guihard), U9 (Jeremi Fresneau), U11 (Aymeric Robert), U13 A (Nourayne Massiala), U13B (Julio Courtinier), et a comme responsable Samuel Gillard. Le rôle de l'école de foot n'est pas que sportif, elle s'implique aussi dans le social. Les éducateurs mettent en place des programmes adaptés aux différentes catégories et inculquent aux jeunes des philosophies de vie. Pour faire vivre le football pendant toute une semaine, des stages sont encadrés par les éducateurs : entraînements, ateliers techniques et tactiques, travail aux différents postes et spécifique gardiens de but, matchs et tournois. Sortie au soccer, découverte du futsal, temps de jeu dans des structures gonflables... Tout est prévu pour que cette semaine reste gravée pour longtemps dans la mémoire des jeunes.



L'actu des croqueurs de pommes de l'Anjou

Les activités reprennent, et vous pouvez y participer :

- Intervention thématique, samedi 12 mars, de 9h15 à 12h30, salle Plantagenêt : « Diagnostic des maladies et ravageurs des fruits à la récolte », par Jérôme Julien, expert national en surveillance biologique du territoire, au ministère de l'Agriculture.

Cette réunion est ouverte aux adhérents de l'association ainsi qu'aux Verrois. L'occasion de mieux comprendre ces aspects sanitaires du verger et de la qualité des fruits.

- Taille d'hiver des pommiers : Des démonstrations, ouvertes au public, se tiendront au cours des ateliers des 1^{er} et 3^e samedis du mois, soit les 19 février et 5 mars prochains, de 9h30 à 12h.
- Atelier greffage : des démonstrations sont prévues en mars.

Infos : croqueurs-anjou.org

Le cyclo club perpétue la tradition

Comme tous les ans, les adhérents du club cyclo de Verrières sont sortis déguisés en mère et père Noël.





Les travaux du groupe scolaire Jean de la Fontaine se poursuivent

La Livraison du nouveau restaurant scolaire et de la salle de classe élémentaire aura lieu pendant les vacances de printemps, si aucun contretemps lié au contexte sanitaire ne survient. Le périmètre de chantier va être modifié et la clôture repositionnée. Les parkings situés devant le groupe scolaire seront condamnés durant la phase 2 du chantier. Les parents d'élèves et les utilisateurs devront utiliser le parking de l'Église. Un cheminement sécurisé pourra être emprunté. Un plan plus précis sera communiqué d'ici le mois de mars.

D'avril à début juillet, les travaux de restructuration de l'ancienne salle de restauration débuteront. Il s'agira de créer des salles pour l'école maternelle, un bureau pour l'association des parents d'élèves, une salle et un bureau pour le périscolaire. La livraison de ces espaces doit avoir lieu au début de l'été.



Visite du chantier de construction du nouveau restaurant scolaire dans le groupe scolaire Jean de la Fontaine mercredi 26 janvier.

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des groupes politiques constitués du Conseil municipal de Verrières en Anjou. Les textes publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs.

Pour le groupe Verrières Ensemble Autrement

Gestion des déchets : tous responsables !

Vous l'avez remarqué, de plus en plus de déchets sont laissés çà et là sur l'espace public : en bordure de route ou de bois, dans des zones industrielles ou en construction, même à côté des conteneurs prévus à cet effet. Cela va du déchet individuel au véritable dépôt sauvage.

Il y a quelques semaines, des habitants de Pellouailles-les-Vignes se plaignaient de déchets qui traînaient près du site logistique Action, visiblement laissés là par des conducteurs de poids lourds en transit. Les habitants demandaient à la commune de faire procéder au nettoyage.

Demande somme toute légitime. Mais qu'en est-il réellement ? Qui est en charge des déchets sur notre territoire ?

Comme vous le savez, la responsabilité du ramassage et du traitement des déchets relève d'Angers Loire Métropole (ALM), qui assure dans toute l'agglomération un service de ramassage régulier tandis que les déchetteries, dont une sur notre commune, réceptionnent les autres types de déchets. Afin de limiter le poids de nos poubelles, la métropole met également à disposition, sur simple demande, des composteurs gratuits pour traiter nos biodéchets. Autant de moyens humains et techniques voués à apporter un service de proximité global. Et la ZAC Océane s'inscrit dans ce périmètre, même s'il appartient aux entreprises sur place d'assurer la gestion des déchets de leurs propres sites.

De plus, dans de nombreuses communes, des conteneurs différenciés facilitent le tri et la récupération de déchets spécialisés. Des conventions sont également établies avec des entreprises ou associations d'aide au recyclage pour optimiser les possibilités de récupération. Enfin, chaque semaine, nos agents communaux font le tour de nos communes pour ramasser les déchets, notamment autour des conteneurs, sur les parkings et jusque sur les aires de jeux...

Mais, à côté de ces moyens collectifs, la gestion des déchets est aussi l'affaire de tous. Si, sur notre espace privé, cela semble évident, ça l'est beaucoup moins pour l'espace public alors que notre responsabilité peut être engagée.

En parallèle des services d'ALM, bon nombre d'associations (Ressourcerie des biscottes, Envie 49, APIVET, Emmaüs, etc.) viennent enlever vos encombrants et autres déchets spécialisés si vous ne pouvez pas leur apporter. Il suffit de les contacter.

N'attendons pas tout des pouvoirs publics. Nous aussi pouvons participer à la gestion de nos déchets. **Alors, faisons preuve de civisme et montrons l'exemple !**





5€

0-3
ans



UNE JOURNÉE À TAKALÉDOUGOU

DE GURVAN LOUDOX ET AMADOU DIAO

DIMANCHE
6 MARS

10h
11h15

AU CARRÉ DES ARTS

INFOS ET RÉSERVATION
02 41 76 65 72
culture@verrieres-anjou.fr

© Joachim Boujrou

ZONE
TURBULENCE
ANJOU

le Carré des Arts

